

### **3 - Conseil Municipal - Délégations et représentations dans divers organismes - Modifications**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :**

#### **I - Etablissements d'enseignement**

Dans sa séance du 22 mai 2008, le Conseil Municipal a désigné Mme Sylvie JEANNIN en tant que représentante de la Ville de Besançon au Conseil d'Administration du Collège Proudhon ainsi qu'à celui du Lycée Professionnel Montjoux.

Suite au retrait de Mme Sylvie JEANNIN, il est proposé de désigner pour la remplacer :

- Mme Carine MICHEL au Collège Proudhon
- M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE au Lycée Professionnel Montjoux.

#### **II - Syndicat Mixte du Marais de Saône**

Dans sa séance du 3 avril 2008, le Conseil Municipal a désigné M. LIME en tant que représentant titulaire au Syndicat Mixte du Marais de Saône.

Suite au retrait de M. LIME, il est proposé de désigner en ses lieu et place Mme WANLIN.

Cette désignation a lieu à bulletin secret.

#### **Proposition**

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces propositions de modifications dans les délégations et représentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement :

- à l'unanimité des suffrages exprimés, sur les désignations de Mme Carine MICHEL au Collège Proudhon et de Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE au Lycée Professionnel Montjoux,

- par vote à bulletin secret, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 votants : 53 pour - 1 nul), sur la désignation de Mme Sylvie WANLIN au Syndicat Mixte du Marais de Saône.

*Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.*